

**ARRETE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A
MME GODICHAUD POUR LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Direction Ressources - Secrétariat des
assemblées
N° 2018-A- 96

Monsieur Jean-François DAURE, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

- Vu l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,
- Vu la délibération n° 41 du conseil communautaire de GrandAngoulême en date du 19 janvier 2017 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Madame Fabienne Godichaud, vice-présidente en charge de la commande publique de GrandAngoulême, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

ARRETE

Article 1^{er} — Madame Fabienne GODICHAUD, vice-présidente en charge de la commande publique, est désignée pour assurer en mes lieu et place la présidence la réunion de la commission consultative des services publics locaux du 10 décembre 2018 à 17h00.

Article 2 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera est notifié à l'intéressée.

Angoulême, le 04 décembre 2018

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **05 décembre 2018**
Publié ou notifié,
Le **05 décembre 2018**